



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 79638

Texte de la question

Mme Catherine Beaubatie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le déficit de couverture mobile en zone rurale. À ce jour, des communes de la Haute-Vienne sont partiellement couvertes et des parties du territoire sont en zone blanche. Certes des améliorations avaient été apportées lors de l'exécution du programme national de résorption des zones blanches en 2003. Cependant, des inégalités d'accès aux réseaux téléphoniques 2G et 3G persistent. Cette situation entraîne des dysfonctionnements pour les services de secours et d'urgence dans ces zones et leur attractivité s'en trouve amoindrie. De fait, l'on constate une fracture numérique entre les zones, souvent urbaines, éligibles au très haut débit fixe et mobile et les communes rurales. La compétitivité du département ne pourra se développer sans un nouveau plan de résorption de ces zones blanches établi dans la concertation et par le déploiement du très haut débit fixe et mobile (4G). Lors du comité interministériel du 13 mars 2015, des mesures ont été annoncées. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer le calendrier de mise en œuvre de ces mesures afin de répondre rapidement aux attentes de la population.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Beaubatie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79638

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3532

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)